



FACULTÉ DE FORESTERIE
ET DE GÉOMATIQUE
**Département de
géographie**
Cité universitaire
Québec, Canada G1K 7P4

**ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT EN ASIE/
GÉOPOLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT EN ASIE ORIENTALE
GGR-66548/RLI 66503**

Hiver 2003, les mercredis de 9 h à 12 h
Salle DKN 2203

Professeurs : Frédéric Lasserre et Gérard Hervouet

1. Présentation

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec les questions contemporaines de développement et d'environnement en Asie orientale, avec un accent particulier mis sur l'Asie du Sud-est :

- les dimensions géopolitiques des politiques de développement
- les dimensions environnementales et internationales de ces politiques
- les contraintes environnementales face au développement

Une approche multidisciplinaire caractérise le contenu de ce cours, puisqu'on y aborde des questions de développement durable, de politique, de géographie, d'économie et de sociologie.

Ce cours s'adresse principalement aux étudiants en relations internationales, en géographie et en sciences politiques, mais est ouvert à ceux d'autres disciplines.

Prérequis : une certaine familiarité avec l'histoire récente de l'Asie est nécessaire. Les étudiants peuvent combler d'éventuelles lacunes par des lectures parallèles au cours.

Lecture conseillée (bilan géopolitique actuel de la région) : Gérard Hervouet, *L'Asie menacée*, Presses de Sciences Po, Paris, 2002.

2. Plan

15 janvier : présentation du cours.

Cours : le cadre régional de l'Asie du Sud-est

Frédéric Lasserre

22 janvier : Les fondements des relations internationales en Asie.

L'héritage colonial; la guerre froide; les conflits indochinois

Gérard Hervouet

29 janvier : La coopération régionale en Asie du Sud-est .

La difficile construction de l'ASEAN, les difficultés politiques, les litiges, les enjeux de ressources (pêche, forêt, drogue...)

Gérard Hervouet

5 février : Territoire, mise en valeur des ressources, gestion politique dans le bassin du Mékong. Frédéric Lasserre

Conférence de M. Steve Déry : « Développement, maîtrise du territoire en Asie du Sud-est ».

Lectures :

Hiroshi Hori, *The Mekong*, pp.1-80; pp.212-322.

12 février : La gestion du bassin du Mékong : projets, tensions. Frédéric Lasserre

Remise des sujets d'exposés, constitution des équipes.

Lectures :

- Hiroshi Hori, *The Mekong*, pp.82-211.
- Luc Lacroze, *L'aménagement du Mékong*, pp.15-90.

19 février : La gestion du bassin du Mékong : projets, tensions (suite). Frédéric Lasserre.

Lectures :

- Hiroshi Hori, *The Mekong*, pp.328-385.
- Luc Lacroze, *L'aménagement du Mékong*, pp.91-164.

26 février : A titre de comparaison : le cas de la gestion de l'eau en Chine.

Frédéric Lasserre

Lectures :

- Jih-Uh Kim, « Drifting on the Drying Water Poll : China's Water Scarcity and its Political Foreboding. », *Asian Perspective*, vol. 25, n°1, 2001.
- Lola Gulomova, « The Prospects and Perils of the Kazakhstan-China Pipeline Route », *Caspian Brief* n°19, août 2001, http://www.cornellcaspien.com/pub/19_0108Kazakh-China.htm
- Monique Mainguet, « Aridité, sécheresse et dégradation dans les aires sèches de Chine », *Cahiers Sécheresse*, vol. 7, n°1, 1996.

- Hong Yang, Alexander Zehnder, « China's regional water scarcity and implications for grain supply and trade », *Environment and Planning A*, vol.33, pp.79-95, 2001.
- James Nickum, « Is China living on the water margin ? », *China Quarterly*, 4, 1998, pp.880-898.
- Liu Changming, « Environmental Issues and the South-North Water Transfer Scheme », *China Quarterly*, 4, 1998, pp.899-910.
- Jean-Paul Bravard, « Un enjeu hydropolitique et environnemental majeur pour la Chine : le transfert Sud-Nord », *Hérodote* n°102, 2001.
- Frédéric Lasserre, « The Amur River border. Once a symbol of conflict, could it turn into a water resource stake ? », *Cybergéo, Revue européenne de géographie*, article accepté mais non encore publié, disponible sur le site http://www.ggr.ulaval.ca/cours_liste.htm

(5 mars : semaine de lecture)

12 mars : La coopération régionale en Asie du Sud-est depuis la crise de 1997 : « Le retour de l'Asie aux Asiatiques »?

Gérard Hervouet

Lecture :

- Sophie Boisseau du Rocher, « L'ASEAN et les nouvelles règles du jeu. Le régionalisme en Asie du Sud-Est à l'épreuve de la mondialisation. », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.8, no.3, Hiver 2001, p.395-417.

19 mars : Quelle structure pour gérer le bassin du Mékong ? Institution politique, accord-cadre, traité, *statu quo* ? Frédéric Lasserre.

Conférence de M. Bastien Affeltranger, « Le cadre institutionnel de la gestion des eaux : la Commission du Mékong ».

Lectures :

- Luc Lacroze, *L'aménagement du Mékong*, pp.165-214.
- *Mékong 2020*, document du ministère des Affaires étrangères français.
- Mikiyasu Nakayama, « Mekong spirit as an applicable concept for international river systems », *Water Security for Multinational Water systems – Opportunity for Development*, SIWI Seminar, Stockholm, 2000.

26 mars : exposés des étudiants
(Présence des deux intervenants)

2 avril : exposés des étudiants

9 avril : exposés des étudiants

16 avril : exposés des étudiants

23 avril : fin des exposés le cas échéant.

3. Textes

Ouvrages de lecture :

Luc Lacroze, *L'aménagement du Mékong 1957-1997 : l'échec d'une grande ambition ?*, L'Harmattan, Paris, 1998. ISBN 2-7384-6769-5

Hiroshi Hori, *The Mekong, Environment and Development*. United Nations University Press, Tokyo, 2001. L'ouvrage est épuisé mais le département de géographie en a produit des copies, vendues au prix de 15 \$.

Des articles complémentaires sont indiqués dans le syllabus. Des exemplaires seront mis à la disposition des étudiants à la bibliothèque, au dépôt des professeurs, niveau 0 : les étudiants peuvent s'en faire des copies.

Pour chaque semaine, les lectures sont ainsi indiquées. Elles sont discutées en cours et servent de support à une discussion tant sur les concepts abordés (volet théorique) que sur l'actualité évoquée.

Méthode de discussion proposée des textes à lire

- 1) Identification et définition des termes, expressions, lieux, événements nouveaux.
- 2) Identification des thèmes et concepts secondaires.
- 3) Identification des thèmes et concepts essentiels, centraux.
- 4) Établissement d'un plan de discussion des thèmes et concepts identifiés.
- 5) Discussion des thèmes et concepts identifiés.
- 6) Identification et discussion des liens avec d'autres textes lus ou à lire.
- 7) Évaluation critique du texte au plan de l'intérêt, la validité, etc.

4. Évaluation

- **Participation : 20%**

- **Exposé oral (individuel ou en équipe) : 30%** (20 % professeurs et 10 % étudiants).

Chaque étudiant ou équipe d'étudiants prépare un exposé sur une thématique de son choix, liée à la problématique du séminaire.

Les sujets et les équipes sont déterminés au plus tard le 12 février. Le calendrier des exposés est établi par les professeurs en accord avec les étudiants, avec priorité aux premières équipes à déposer leurs sujets.

Il est possible, et même souhaitable, de constituer des équipes de 4 étudiants maximum pour les exposés et le travail de session.

Chaque exposé dure environ **30 minutes**, suivis d'environ 10 à 15 minutes de questions et de discussions. (Objectif : 3 exposés par séance).

Les étudiants évaluent la prestation de leurs collègues pour un tiers de la note de l'exposé oral. La grille d'évaluation est identique pour les professeurs et les étudiants.

Les grands axes de l'évaluation de l'exposé sont les suivants :

Intérêt et pertinence du sujet	/10
Clarté des objectifs et des conclusions	/15
Cohérence de la démarche	/20
Qualité du travail de recherche	/25
Présentation générale, graphique et cartographique	/10
Qualité des réponses aux questions	/20

- **Travail de session (individuel ou en équipe) : 50%**

Ce travail de session peut être fondé sur le contenu de la présentation – il bénéficie ainsi des remarques formulées lors de l'exposé.

Il doit être remis dactylographié, en police Times 12, interligne 1,5, maximum de 25 pages hors annexes et illustrations.

Les étudiants doivent remettre leur travail de session **deux semaines** après la date de leur exposé oral. *Une pénalité de 10 points par jour ouvrable de retard s'applique.*

Critères d'évaluation

a) sujet de recherche (pertinence, originalité, approche personnelle)	/10
b) contenu (lectures et bibliographie, information présentée et traitée)	/25
c) cohérence, articulation des arguments	/15

Échelle de notes :

A+	90-100	B+	78-81
A	86-89	B	74-77
A-	82-85	B-	70-73
C+	66-69	D+	54-57
C	62-65	D	50-53
C-	58-61	E	< 50